



Ecole Primaire de Theizé
37, route de Pouilly 69620 THEIZE
09 62 50 30 54 / ce.0690883k@ac-lyon.fr

INSCRIPTIONS 2024

Enfants de Petite Section et nouveaux arrivants

L'inscription pour scolariser votre enfant se fait en deux temps :

1. Avant fin mars, à la mairie de Theizé – 7 rue Saint Antoine (04.74.71.22.27) **pour procéder à l'inscription**. Vous devez vous munir :
 - D'un justificatif de domicile ;
 - De votre livret de famille (ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou carte d'identité de l'enfant), d'une carte d'identité d'un parent ;
 - D'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé. Il est à demander à l'école de l'année en cours ;
 - Du carnet de santé de votre enfant ou d'un certificat médical attestant que les vaccinations sont à jour.
2. Mme BELLOUARD, directrice de l'école, vous contactera par mail pour vous donner rendez-vous **pour procéder à l'admission** de votre enfant. Merci d'apporter ce jour :
 - Le certificat d'inscription qui vous a été remis par la mairie au moment de l'inscription.

